

**SOKOLOVSKA, Zorana** (2021) *Les langues en débat dans une Europe en projet*. ENS Éditions : Lyon. ISBN: 979-10-362-0291-9. 308 pages. Prix : 35 € Diffusé également sur la plateforme OpenEdition books.

L'ouvrage est la publication d'une thèse préparée au sein du GEPE, Groupe d'Etude sur le plurilinguisme européen (Nomen est omen...), à l'Université de Strasbourg. Elle analyse les documents produits pendant un demi-siècle, de 1948 à 2008, par diverses institutions européennes, notamment par le Conseil de l'Europe, qui ont abouti à la promotion du concept de plurilinguisme en guise de politique éducative des langues vivantes en Europe. L'introduction justifie le focus mis sur le Conseil de l'Europe et place le travail dans la perspective de l'historiographie critique des discours sur les langues produits par cette institution.

Le premier chapitre, intitulé « Discours, institutions et pouvoir. Contribution à une sociolinguistique du plurilinguisme », p. 17 à 37, pose le cadre théorique de la chercheuse, situant les politiques linguistiques européennes à l'intersection entre la traditionnelle triade État-nation-langue et la volonté des États européens de l'après-guerre de dépasser cet enfermement, source de tensions nationales, voire nationalistes. Le deuxième chapitre « Anthropologie du Conseil de l'Europe. De l'institution au terrain », p. 39 à 66, revient sur la création historique de cette institution, moins connue que d'autres organes européens, mais dotée d'un rôle de fournisseur idéologique pour les autres institutions : le Conseil de l'Europe a pour tâche de produire une image de l'Europe tout à la fois unie et pluraliste. La sous-partie sur les archives, lieu par lequel l'auteure a eu accès aux discours anciens, fournit des informations sur la méthode et le corpus de l'étude et montre la complexité des étages administratifs qui gèrent la production textuelle au sein du Conseil de l'Europe. Le lecteur est surpris par l'accessibilité somme toute modérée des usagers externes aux documents malgré la numérisa-

tion : celle-ci n'est que partielle et la possibilité de consultation à distance n'est pas exhaustive, alors que la transparence eût semblée plus conforme à l'image que l'UE veut donner d'elle-même.

Le troisième chapitre « La création de ce qui est commun. Les langues comme patrimoine commun et instrument de communication », p. 67 à 123, expose les différentes impasses qu'a parcourues la gestion européenne des langues (tentative d'un bilinguisme franco-anglais, échec de l'*outsider* esperanto), mais aussi la réussite relative de la Convention culturelle européenne. Les débats de l'année 1952 font par exemple apparaître la réticence des représentants de la RFA, mais aussi des pays néerlandais et scandinaves, à l'avènement d'une langue internationale de communication en Europe. Ces « événements discursifs » des années 1950 montrent la difficulté des États à concilier souveraineté –symbolique–, coopération –pratique– et diversité culturelle patrimoniale, idéale dans la construction européenne. Le chapitre 4 aboutit ainsi logiquement à la production, dans les années 1970, d'une solution (ou imaginée telle) à ce problème. Sous le titre fort long de « L'émergence de l'enseignement et de l'apprentissage des langues comme terrain de gestion de l'Europe. Logiques de démocratisation, diversification et libéralisation », p. 125 à 179, l'analyse se déplace de la réalité des pratiques langagières vers la perspective de leur changement par l'intermédiaire de l'éducation : l'apprentissage des langues vivantes autres que la sienne est censé pallier les difficultés des gouvernants à s'accorder sur des régimes linguistiques de travail et de gouvernance.

Le chapitre 5, même s'il pourrait donner l'impression d'un intermède, « Au-delà des langues officielles : la gestion de l'existence et de la pratique des 'langues régionales ou minoritaires' », p. 181 à 219, n'est pas hors-sujet, bien au contraire. Dans la mise au point progressive du discours bien-pensant qui s'annonce sur le plurilinguisme, la réalité des langues non-officielles d'État se rappelle plus ou moins violemment dans les années 1970-1980 à la conscience des dirigeants européens. Même si l'auteure de l'ouvrage reste au strict niveau de la reconstruction discursive de l'argumentation européenne et n'évoque pas les agitations régionalistes de ces deux décennies, qui sont allées, du Tyrol au pays basque en passant par la Bretagne, jusqu'à des attentats et à mort d'homme, se posait la nécessité d'une régulation officielle apaisée des diversités linguistiques subsidiaires au sein des États. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires est produite en 1992 et permet, au moins au niveau européen, une forme de reconnaissance discursive et de coexistence de ces langues qui ne sont pas des langues d'État.

Le chapitre 6 se consacre à la dernière évolution du discours sur les langues du Conseil de l'Europe : « Langues et processus démocratiques paneuropéens. Définition, célébration et appropriation du 'plurilinguisme' », p. 221 à 276. Le plurilinguisme y devient, dans les décennies 1990 et 2000, la notion-reine apportant cohésion sociale et esprit démocratique. Le CECR, dont la première édition date de 2001, l'Année européenne des langues de 2001, la Journée annuelle européenne des langues, ayant lieu le 29 septembre de chaque année depuis 2001 également, sont autant d'instruments symboliques destinés à marier l'Europe et le label du plurilinguisme : les textes institutionnels qui les présentent sont des textes de promotion et de persuasion, idéologiquement orientés. Ces célébrations comme le forçage du plurilinguisme en tant que notion-clé de la politique éducative servent des intérêts étatiques comme des intérêts européens : le plurilinguisme défini comme attitude ouverte aux langues et non comme compétence réelle dans des langues diverses convient à un élargissement de l'Union Européenne à vingt-huit États-membres (en 2009), dans laquelle la diversité linguistique est telle qu'elle ne peut plus être saisie qu'abstraitement, sur le plan des bonnes intentions et des attitudes. Le concept de plurilinguisme ne résout évidemment pas la tension entre la liberté individuelle d'apprentissage de langues et les contraintes posées par les États aux systèmes

## *Recensions*

éducatifs. Il est devenu emblème, ou « dispositif servant à renforcer (l'imagination de) l'appartenance à une communauté plurilingue et, en même temps, à une communauté européenne », p. 275. Le style bourdieusien de la conclusion nuit à sa clarté : on y comprend cependant que le plurilinguisme y est qualifié de « dernier idéal en matière de linguistique communicative pour une compréhension et une coopération réussie en Europe » (p. 278). Terme central dans le discours des institutions européennes, il s'efforce de promouvoir une certaine imagination positive pour résoudre les tensions entre États et Europe, imagination que l'École doit transporter.

L'index des notions en fin de volume n'est pas le plus judicieux à l'opinion de la recenseuse : on n'y trouve par exemple pas : « Convention culturelle européenne », « Année européenne des langues », « CECR » ou « Journée annuelle des langues », en revanche « après-guerre », ou « discours », ce dernier terme renvoyant à environ 95 pages différentes du volume ! Mais l'impression et la mise en page sont soignées et rendent la lecture agréable. La publication qui indique en sa dernière page de texte ne pas vouloir mettre en cause les institutions, les acteurs politiques ou le travail qui y est réalisé (p. 287) est pourtant une étape importante pour déshabiller le discours européen sur les langues de sa rhétorique et en révéler l'intentionnalité : le plurilinguisme est une « iconisation » qui masque d'autres pans de la réalité, linguistique comme éducative. Le lecteur se demandera par exemple, à la suite de l'auteure, ce qu'il advient des Européens monolingues si le plurilinguisme est iconique de l'Europe. Certains titres présents dans la bibliographie (Susan Gal 2012<sup>2</sup>, Moore 2015<sup>3</sup>) comme d'autres absents (Truchot 2008<sup>4</sup>, Maurer 2011<sup>5</sup>) présentaient déjà des facettes similaires de cette analyse critique, auxquelles il avait été fait le reproche de subjectivité interprétative. Mais le travail de Z. Sokolovska s'appuie sur les discours même des institutions et montre, de l'intérieur et par le truchement rigoureux de l'analyse de discours, le façonnage progressif de ce discours d'autorité sur les langues en Europe, confortant ainsi les analyses des prédécesseurs. *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg.*